



POÊLE A BOIS

‘ ‘BEZIERS - Réf. 371122’ ’

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Attention pour éviter tout risque d'incendie, ces appareils doivent être installés dans les règles de l'art (D.T.U. 24.2) et conformément aux règles techniques rappelées dans la notice obligatoirement jointe aux appareils. Leurs installations doivent être effectuées par un professionnel ou une personne qualifiée.

« Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes en vigueur, doivent être respectées lors de l'installation et d'utilisation de l'appareil ».

SOMMAIRE :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| 1. Définition | } Destiné à l'installateur |
| 2. Environnement du poêle | |
| 3. Préparation du poêle | |
| 4. Utilisation | } Destiné à l'utilisateur |
| 5. Entretien | |
| 6. Pièces de rechange | |
| 7. Garantie | |

Vous venez d'acquérir un poêle fonctionnant au bois. Nous vous félicitons d'avoir fait confiance à notre marque.

1. DÉFINITION

Ce poêle dispose d'une chambre de combustion de type fermé. Il brûle du bois de chauffage en système « combustion sur grille ».

Cet appareil a été testé selon les critères de la nouvelle norme européenne EN 13240.

1.1. Caractéristiques :

- Buse de départ fumée : Ø 200
- Combustible : bois en bûches de longueur 60cm
- Combustibles interdits : tous les autres
- La dépression du conduit de fumée nécessaire au bon fonctionnement et développant la meilleure puissance calorifique de l'appareil est de 12 Pa (Pascal), mais peut être comprise entre 10 et 20 Pa.

IMPORTANT : CE POELE NE PEUT ÊTRE RACCORDÉS QUE SUR UN SEUL CONDUIT UNITAIRE DE TYPE G (résistant aux feux de cheminées). CE POÊLE FONCTIONNE UNIQUEMENT PORTE FERMÉE.

1.2. Encombrement, poids, caractéristiques techniques : Voir croquis n°1.

Poids	305 kg
Puissance	12 kW*
Consommation à allure nominale	4.72 kg/heure*
Durée de fonctionnement à allure nominale	52 min 40sc
Température moyenne des fumées à allure normale .	279 °*
Débit massique des fumées	14 g/s*
Rendement de l'appareil	75.5 %*
Taux de CO dans les fumées	0.20 %*
Taux de CO ² dans les fumées	8.90 %*

* Résultats selon essais laboratoire selon NF EN 13 240

- Autonomie : intermittent.
- Distance par rapport aux matériaux combustibles adjacents : latéralement : 20 cm ; au fond : 40 cm

1.3. Option :

- Habillage de mur en tôle peinte ou en inox.

2. ENVIRONNEMENT DE L'APPAREIL

2.1. Recommandations concernant le site d'installation

Le rayonnement calorifique important du poêle à travers la vitre en vitrocéramique, demande l'éloignement de toute matière pouvant être détériorée ou altérée par la chaleur (mobilier, papier peint, boiserie, etc.) ; à une distance minimale de 150cm par rapport à la vitre de façade.

2.2. Avant tous travaux

Il y aura lieu de s'assurer de la conformité et de la compatibilité du conduit de fumée sur lequel le poêle sera raccordé suivant les règles en vigueur : NF DTU 24.1.P1 (NFP 51 201-1).

NATURE DU CONDUIT DE FUMÉES :

Le conduit de fumées doit être conforme à la norme NFP 51.201.1

Le dimensionnement du conduit de fumées doit être conforme selon la norme NFEN 13 384.1

Respecter les distances de sécurité (écart au feu) par rapport aux matériaux combustibles, selon les critères des normes en vigueur et les caractéristiques du conduit de fumées.

Si le conduit de fumée n'est pas compatible, ou dans le cas d'une réfection, il y aura lieu de réaliser un tubage réglementaire à l'aide d'un procédé justifiable d'un avis technique favorable à cet usage ou de le remplacer par un nouveau conduit conforme et adapté au poêle. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié.

Dans tous les cas, le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

Vérifier l'environnement dans lequel le poêle sera installé. Il doit être procédé à l'enlèvement de tous les matériaux combustibles, ou dégradables sous l'action de la température, sur les parois ou à

l'intérieur de celles-ci (sols, murs et plafonds), à l'emplacement de la cheminée, si celle-ci est en contact avec ces parois.

Vérifier si le mur et le sol peuvent admettre les charges de l'édifice.

L'appareil doit être obligatoirement posé sur un socle ou un pied, il devra en plus être accroché au mur.

Pour les murs avec isolation combustible incorporée, comme le placo - polystyrène, il faut obligatoirement procéder à la découpe du complexe isolant sur toute la hauteur sous plafond, sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30 cm de chaque côté). Dans le cas de coffrage, cette découpe sera égale au moins à la largeur de ce dernier.

La réservation ainsi créée sera comblée par un mur de renfort en matériau incombustible ayant une bonne isolation thermique et une bonne tenue mécanique (exemple : béton cellulaire épaisseur supérieure à 7cm). Il faudra veiller à bien rejointoyer tous les éléments qui composent ce mur.

NOTA : Dans le cas de murs comportant une ventilation, il y aura lieu, lors de l'édification du mur de renfort, de respecter cette caractéristique.

Pour les cloisons légères inflammables et ininflammables, il y aura lieu de découper sur une largeur au moins égale à celle de l'appareil + 60cm (30cm de chaque côté) et cela du point haut jusqu'en bas et de la remplacer par un mur en matériau incombustible classé MO ; de bonne stabilité et d'épaisseur adéquate (supérieur à 7cm) exemple : béton cellulaire.

NOTA : Dans tous les cas, le mur en matériau incombustible devra recevoir un revêtement incombustible et d'une excellente tenue à la chaleur.

2.3 Amenée d'air frais dans la pièce.

Lorsque l'admission d'air de la pièce est insuffisante, par exemple : cas d'une habitation équipée d'un système d'extraction mécanique (V.M.C), une amenée d'air supplémentaire propre à l'appareil est obligatoire.

OPERATION A EFFECTUER	TRAVAUX DE DECOUPE EN L'ISOLATION EXISTANTE	CONFECTION D'UN MUR DE RENFORT
1 CAS TYPE MUR EXTERIEUR AVEC ISOLATION INFLAMMABLE INCORPORE	OUI	OUI
2 MUR DE REFEND 15cm (environ) D'EPAISSEUR ININFLAMMABLE	NON	NON
3 CLOISON EXTERIEURE EN MATERIAU LEGER INFLAMMABLE	OUI	OUI
4 CLOISON INTERIEURE EN MATERIAU LEGER ININFLAMMABLE	OUI	OUI

La prise d'air doit être située soit directement à l'extérieur, soit dans un local ventilé sur l'extérieur et être équipée d'une grille.

La sortie d'amenée d'air (à l'intérieur de la pièce) doit être située le plus près possible de l'appareil et doit être obturable. La section de cette entrée d'air doit être au minimum égale au quart de la section du conduit de fumée avec un minimum de 200cm².

2.4 Conduit de raccordement.

De type G (résistant aux feux de cheminées) conforme au DTU 24.1.P1 (NFP 51 201.1).

3. PREPARATION DU POÊLE

Avant d'installer le poêle, il y aura lieu de l'examiner afin de déceler une éventuelle anomalie qui pourrait être due au transport, au déchargement, etc....

Le non respect des instructions de montage implique la responsabilité de celui qui l'effectue.

4. UTILISATION

4.1. Organe d'utilisation :

Voir croquis N°2

4.2. Avant l'emploi de votre appareil :

Il y a lieu de respecter un temps de séchage de 2 à 3 jours, afin que l'humidité, emmagasinée dans certaines parties de la mise en œuvre, s'évapore (raccordement, conduit de cheminée, etc.)

Ce délai écoulé, vous pourrez procéder au premier allumage en chargeant modérément en bois ; ce qui permettra une montée en température progressive du poêle, pour éviter les dilatations rapides et les chocs thermiques.

Pendant les premières utilisations, une odeur peut émaner de l'appareil, provoquée par un éventuel excédent de peinture, il faudra réaliser après le temps de séchage, quelques feux soutenus pour les supprimer. Une attention toute particulière sera demandée à ces moments précis, car la peinture prendra un aspect plastique. Très fragile aux griffes et aux salissures.

De même, un suintement au niveau des réfractaires peut provoquer un écoulement d'eau (condensas) sous l'appareil. Il sera alors nécessaire de prévoir des précautions pour éviter tout risque de dégradation des sols.

4.3. Combustibles :

L'appareil est conçu pour fonctionner avec du bois. Interdiction d'utiliser du charbon ou autre combustible similaire.

Préférez le bois dur au bois tendre (chêne, hêtre, charme, châtaignier, etc.) très sec, 20% d'humidité maximum, ce qui correspond à un bois stocké sous abri pendant 18 à 24 mois ; l'emploi de bois avec un taux d'humidité trop important entraînera une mauvaise combustion en encrassant prématurément l'appareil, la vitre et le conduit.

Ne brûler pas de déchets ménagers, matières plastiques (bouteilles) ou dérivés, caoutchouc, produits gras (chiffon imbibés d'huile) etc. qui polluent l'environnement et provoquent des risques de feu de cheminée par encrassement du conduit.

4.4. Allumage :

Pour bien démarrer un feu : évitez les feuilles de papier glacé, étalez du papier journal froissé ou de la paille sur la sole foyère, placez dessus des brindilles puis des petites branches bien sèches ou du bois fendu finement, ensuite des branches ou du bois fendu de section plus importante, équivalente à 3 cm de diamètre environ.

Enflammez le papier, fermez la porte de l'insert, laissez le clapet ouvert et ouvrez entièrement l'arrivée d'air. Ensuite, lorsque le feu est bien pris, procédez au chargement.

Ne jamais allumer votre feu avec de l'essence, de l'alcool etc. même pour l'activer.

Pour faciliter l'allumage, nous vous conseillons de conserver un lit de cendres sur la grille et la sole foyère qui, par la même occasion, seront préservées.

Au niveau des éléments en béton réfractaire, un risque de suintement et un changement de coloration normal surviendront dans les premiers jours de marche ; ensuite un risque de « micro fissure » en surface peut éventuellement apparaître dans le temps mais sans importance pour le fonctionnement.

IMPORTANT :

Le fonctionnement du poêle est tributaire des conditions atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant, par exemple, lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage).

Le fonctionnement continu en position de démarrage est interdite car il peut entrainer une allure trop vive et la dégradation du mur d'adossement, nous vous conseillons la pose d'un habillage de mur en tôle peinte ou en inox (en option).

4.5. Fonctionnement :

Pour profiter du meilleur rendement de votre appareil, il faudra être très vigilant sur sa conduite. Il est conseillé de charger en plusieurs fois plutôt que de charger d'une façon excessive.

Après chaque chargement, faites fonctionner l'appareil à une allure assez vive pendant un certain temps, ainsi les vapeurs condensables qui se dégagent en général au début de la combustion seront évacuées en partie.

Les utilisations de longue durée à une allure très ralentie sont déconseillées, surtout au début et à la fin de l'hiver et pendant les périodes de redoux, elles entraînent une combustion incomplète qui

favorise les dépôts de bistre et de goudron sur la vitre et dans le conduit.

Ne laissez pas emballer le feu avec l'admission d'air entièrement ouverte et une charge de bois excessive qui risquerait de détériorer les éléments de l'appareil, le raccordement et conduit de fumée.

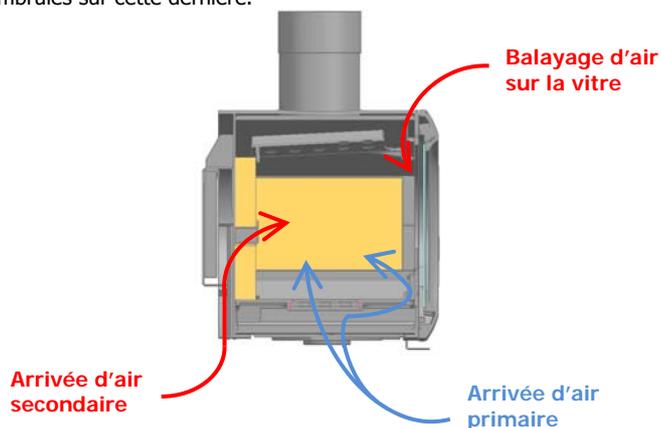
4.6. Réglage d'admission d'air : Voir croquis n°3

Votre appareil est pourvu :

- d'un réglage d'admission d'air primaire, situé sur le bas de la chambre de combustion, faisant varier la combustion en agissant directement sur la braise.

- un réglage d'air de démarrage (après le point dur) agissant directement sur la braise. Cette position doit être utilisée uniquement au démarrage et pour les reprises difficiles.

- d'un réglage d'admission d'air secondaire située sur le milieu de la chambre de combustion (arrière) et sur le haut du corps (avant), cet air est injecté à l'intérieur du poêle pour assurer la post-combustion des gaz. Un balayage d'air sur la vitre évite le dépôt d'imbrulés sur cette dernière.



4.7. Précautions au rechargement :

Lors de l'ouverture de la porte, déverrouiller le loquet de fermeture, entrouvrir légèrement en observant un temps d'arrêt puis ouvrir lentement. Ces précautions vous éviteront le désagrément d'un refoulement éventuel.

Utiliser le gant fourni uniquement pour la manœuvre de la porte et du registre, il ne doit en aucun cas être en contact ou manipuler des objets incandescents.

4.8. Avertissement :

Ne jamais jeter d'eau pour éteindre le feu.

La vitre peut atteindre des températures élevées en dégageant, par rayonnement, une source de chaleur importante ; nous vous conseillons de ne pas placer à proximité des meubles ou objets y étant sensibles (distance 1500mm minimum). Attention aux risques de brûlures, notamment pour les enfants en bas âge.

Une altération des couleurs (ex : jaunissement) des murs et des objets mitoyens au poêle peut apparaître dû à l'importante source de chaleur dégagée par l'appareil.

Si votre poêle est équipé d'une réserve à bois, il y aura lieu de ne pas l'obstruer (ex par une porte, par un stockage excessif de bois etc. ...) afin de laisser le libre passage de l'air servant à la convection. De même ne pas y loger de matière d'objets ou liquides inflammables ou sensibles à la chaleur. Exemple : papier, allume feu, bois, tissus, électronique... (Liste non exhaustive).

Attention :

En cas de feu de cheminée, fermer : les registres, la porte du poêle et appeler les pompiers.

4.9. Conseils en cas de fonctionnement anormal :

Dégagement de fumée à l'ouverture de la porte.	- Voir ci-dessus « Précautions au rechargement ». - Vérifier si l'arrivée d'air frais dans la pièce est suffisante (ouvrir une porte ou une fenêtre pour vérifier). - Faites vérifier votre appareil (dépression, étanchéité du conduit, du raccordement et du poêle).
Peu de chauffage, le feu couve ou s'éteint.	- Recharger sur un bon lit de braises, relancer avec du petit bois, s'il le faut. - Utiliser du bois plus sec (15 à 20 % d'humidité).

	- Faites vérifier votre appareil (dépression, étanchéité du conduit, du raccordement et du poêle).
Peu de chauffage mais le feu qui s'emballé.	- Charger de préférence avec des grosses bûches. - Faites vérifier le tirage de votre appareil (pose d'un réducteur de tirage en souche).
La vitre se salit très vite	- Utiliser un bois plus sec. - Eviter les allures ralenties trop fréquentes.

NOTA : le fonctionnement du poêle est tributaire des conditions atmosphériques. Il est conseillé d'être très vigilant par exemple lors de vents violents (trop de tirage) ou de brouillard (pas de tirage)

5. ENTRETIEN :

Deux ramonages mécaniques à effectuer par an (ramonages par un professionnel), dont un pendant la saison de chauffe lors desquels vous ferez contrôler le raccordement et le conduit de cheminée pour vous assurer du bon état de l'ensemble. Un certificat doit vous être remis par l'entrepreneur. Les différents éléments constituant l'appareil et l'étanchéité doivent être vérifiés.

Dans le cas d'anomalies, il est interdit d'utiliser votre appareil. Il y aura lieu de procéder à la réparation avant toute remise en marche. Faites contrôler votre installation par un professionnel.

La période de chauffe terminée, procédez au nettoyage de tous les éléments intérieurs de votre appareil, grattez les éventuels agglomérats de goudron et brossez toutes les parties. Puis après ce décaissage, frottez tous les éléments tôles avec une pâte appropriée (zébraline) ; cette opération redonnera l'éclat à votre appareil et le préservera de la rouille. Pour entretenir ou retoucher l'aspect extérieur, utiliser de la peinture spéciale, résistant à plus de 500°C, disponible chez nos distributeurs.

Nettoyage de la vitre : lorsque la vitre est froide, la frotter avec une éponge humide ou mieux, un chiffon imbibé d'un produit d'entretien à base de soude caustique. Suivre les instructions et les précautions d'emploi des notices des différents produits.

L'habillage est recouvert d'une peinture haute température (résistant à 550°C), cette peinture n'est ni une laque, ni un émail. Elle s'entretient avec un chiffon et de l'eau déminéralisée.

Dans le temps et suivant la fréquence d'utilisation, la peinture subit des chocs thermiques qui pourraient détacher des pigments de peinture et ainsi laisser apparaître des tâches noires sur le chiffon. Ces dernières n'atténuent en rien la qualité de la peinture.

L'aspect de la peinture devient plus mat avec le temps et la température.

De plus, sur le poêle, certaines zones exposées, pourraient subir des variations de nuances de la couleur dû à l'intensité d'utilisation de l'appareil.

6. PIECES DE RECHANGE

Pour toute demande de pièces détachées ou renseignements, il est indispensable de rappeler le numéro de fabrication figurant sur la plaquette signalétique qui se trouve sous le foyer.

7. GARANTIE

La garantie de l'installation sera effective dans le cadre du respect des règles de l'art, de la législation en vigueur, de la notice d'installation et d'utilisation des poêles, de nos prescriptions concernant le montage du kit de raccordement, ainsi que celles concernant l'installation et l'utilisation des poêles.

Il y aura lieu d'être vigilant sur : la mise en œuvre des différents composants, le choix des matériaux, le respect des règles de l'art et de la conformité, ce qui permettra d'assurer une installation de toute sécurité.

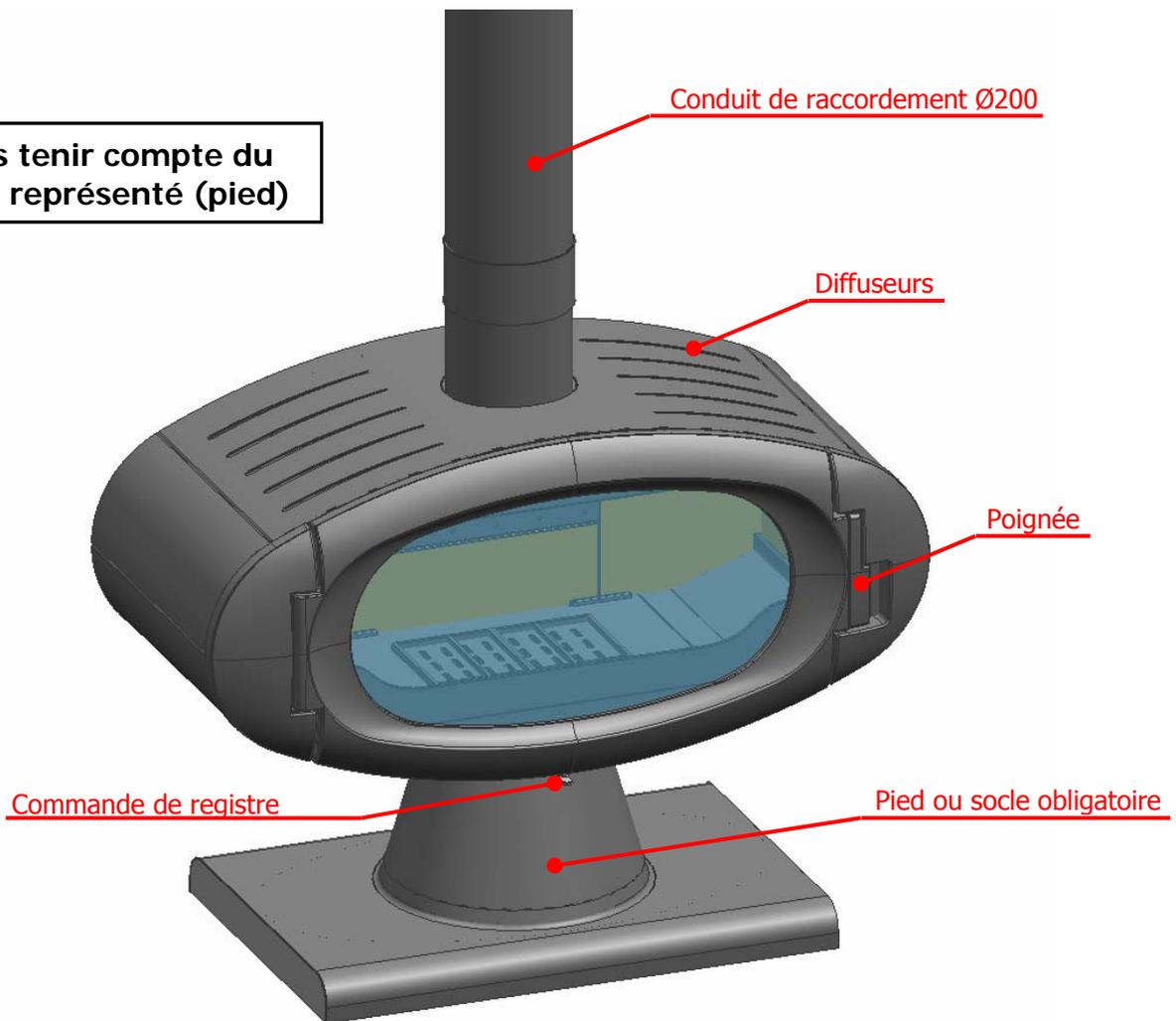
Ce document n'a pas la prétention de reprendre tous les cas de figure, ainsi que l'intégralité des documents normatifs existants et ne vous exempte pas de vous référer à ces derniers.

Pour les cas spéciaux, nous consulter.

IMPORTANT :
« GODIN »
décline toute responsabilité concernant toute modification de l'appareil et toute modification de son installation par l'utilisateur.

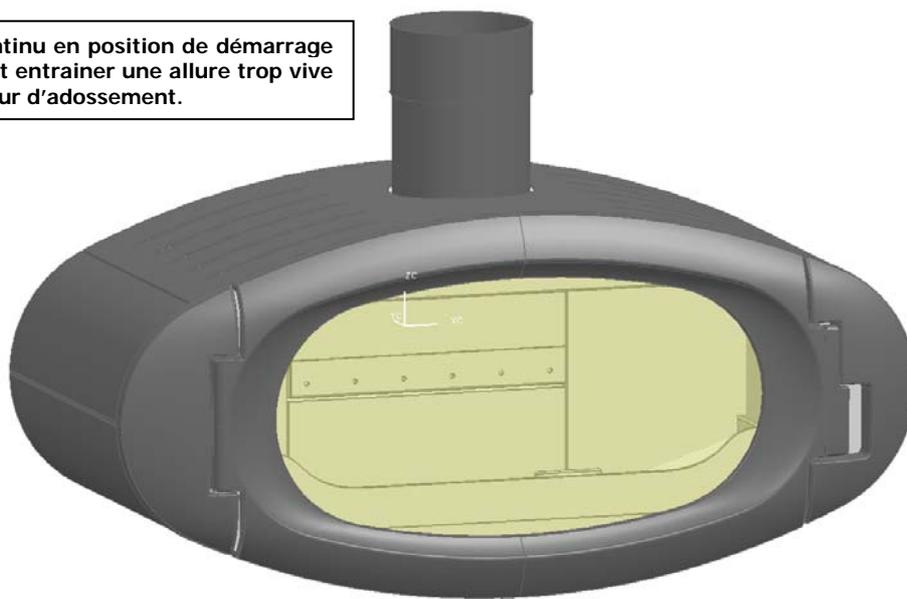
ORGANES D'UTILISATION

Ne pas tenir compte du modèle représenté (pied)

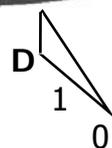


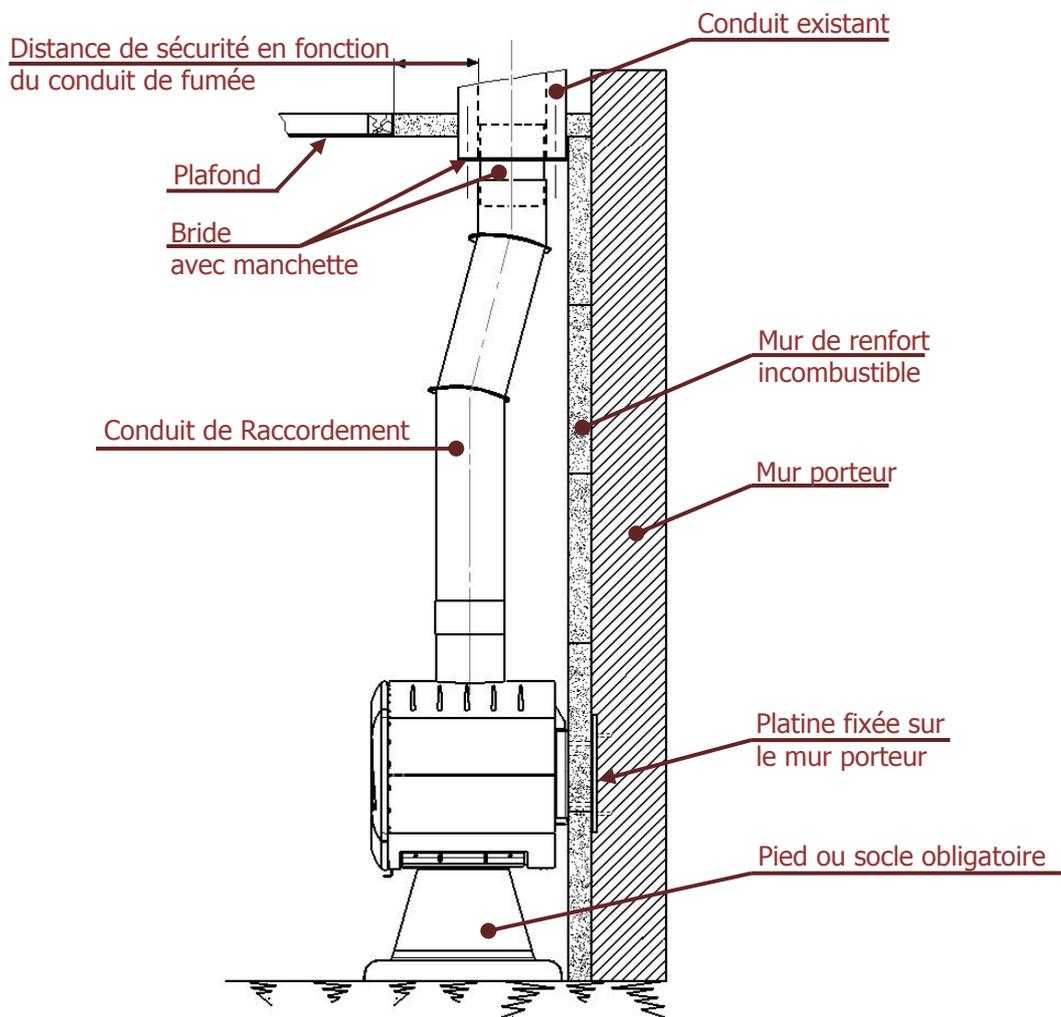
COMMANDE DE REGISTRE

Le fonctionnement continu en position de démarrage est interdite car il peut entrainer une allure trop vive et la dégradation du mur d'adossement.

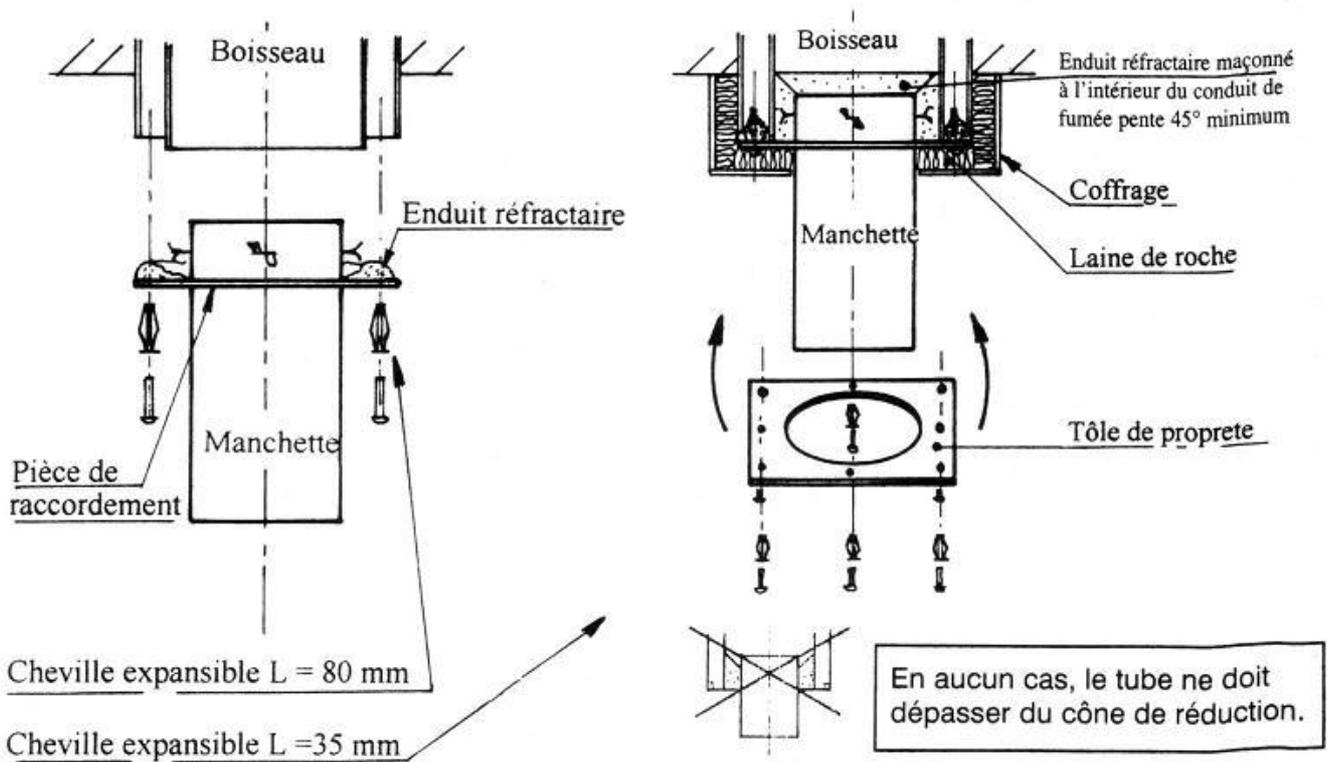


D : Registre position **D**émarrage (après point dur)
1 : Registre position nominale
0 : Registre fermé

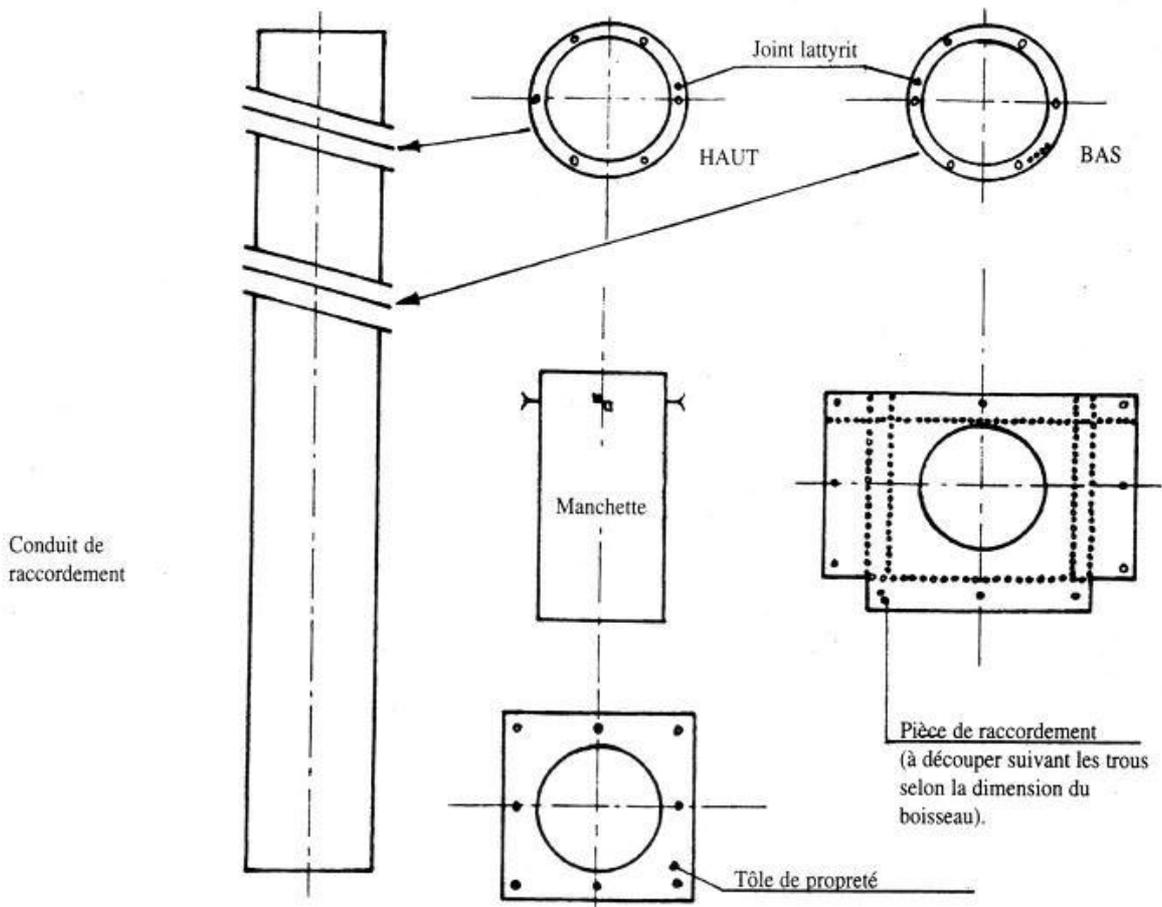




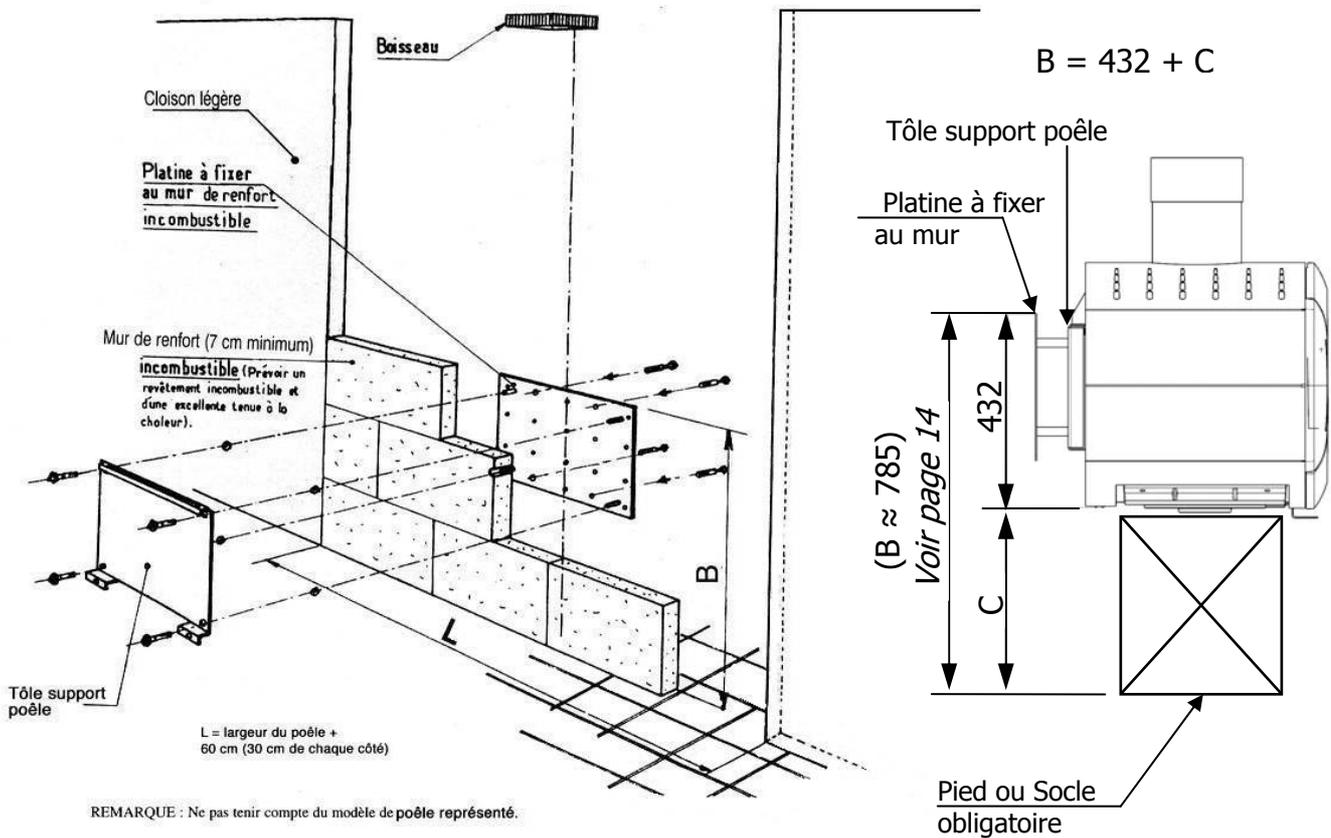
RACCORDEMENT AU PLAFOND



DÉTAIL DES ÉLÉMENTS DE RACCORDEMENT



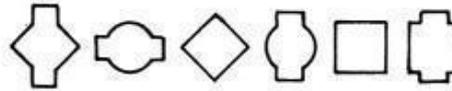
MISE EN PLACE (sur mur de renfort incombustible) pour une hauteur sous plafond comprise entre 250 cm et 270 cm)



MISE EN PLACE DU RACCORDEMENT

Les 4 brides sont composées d'orifices ; 6 seulement sont utilisés pour corriger l'entraxe 'X' du conduit de fumées par rapport au conduit de raccordement.

A chaque **ORIFICE SEMBLABLE ALIGNÉ** correspond un entraxe 'X' différent.



Avec ces 4 orifices semblables alignés X = 0 mm

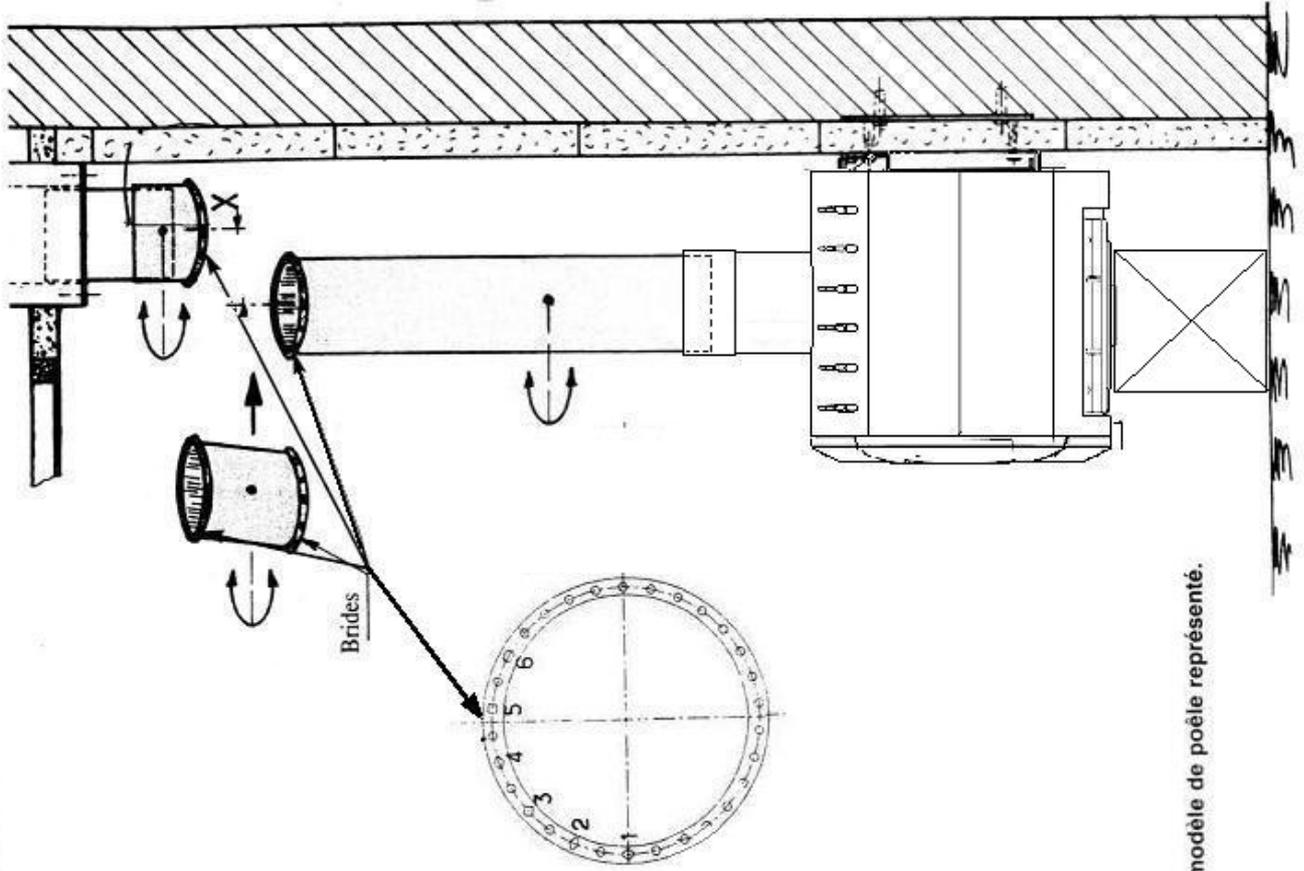
Avec ces 4 orifices semblables alignés X = 10 mm

Avec ces 4 orifices semblables alignés X = 20 mm

Avec ces 4 orifices semblables alignés X = 30 mm

Avec ces 4 orifices semblables alignés X = 40 mm

Avec ces 4 orifices semblables alignés X = 50 mm



Remarque : ne pas tenir compte du modèle de poêle représenté.

INSTRUCTIONS DESTINÉES A L'UTILISATEUR

- Avant d'utiliser l'appareil, lire la notice et les recommandations avec attention.
- L'appareil doit être installé dans le respect des réglementations nationales en vigueur dans le pays où est réalisée l'installation.
- L'installation par un professionnel est vivement recommandée.
- Ne jamais obstruer les entrées d'air prévues.
- L'appareil doit être raccordé à un conduit de cheminée ne desservant pas d'autre appareil. Il est inadapté pour le fonctionnement sur conduit multiple.
- Ne jamais apporter de modification non autorisée sur l'appareil.
- L'appareil n'est pas prévu pour fonctionner porte ouverte.
- Toutes les surfaces de l'appareil sont des surfaces actives, il est impératif de prendre toute précaution pour éviter les brûlures.
- Prendre toute précaution pour tenir les enfants et les personnes âgées suffisamment à l'écart pour éviter les accidents.

ALLUMAGE – RÉGLAGES

- Ouvrir la porte
- Introduire les matériaux usuels d'allumage, allumer et faire un chargement modéré en laissant l'entrée d'air complètement ouverte.
- Pour aider à l'allumage, il est possible de laisser la porte entrebâillée quelques minutes.

REMARQUE :

- Pendant le fonctionnement, éloigner de l'appareil toute matière pouvant être altérée par la chaleur : mobilier, papier, vêtements...

ATTENTION :

- En fonctionnement en allure normale, la poignée ne doit pas être manœuvrée à la main. Utiliser l'outil pour effectuer cette opération.
- Pendant le fonctionnement, tenir la porte toujours fermée.
- Le chargement s'effectue par la porte.
- Le réglage de l'allure de combustion s'effectue à l'aide de la commande de registre située sous la porte.
- Pour l'allure normale, utiliser 3 ou 4 bûches et régler à la position de registre « ouvert ».
- Pour l'allure ralentie, laisser le feu jusqu'à ce que le lit de braises soit bien tombé, charger ensuite 1 ou 2 grosses bûches puis régler la commande de registre « fermé ».

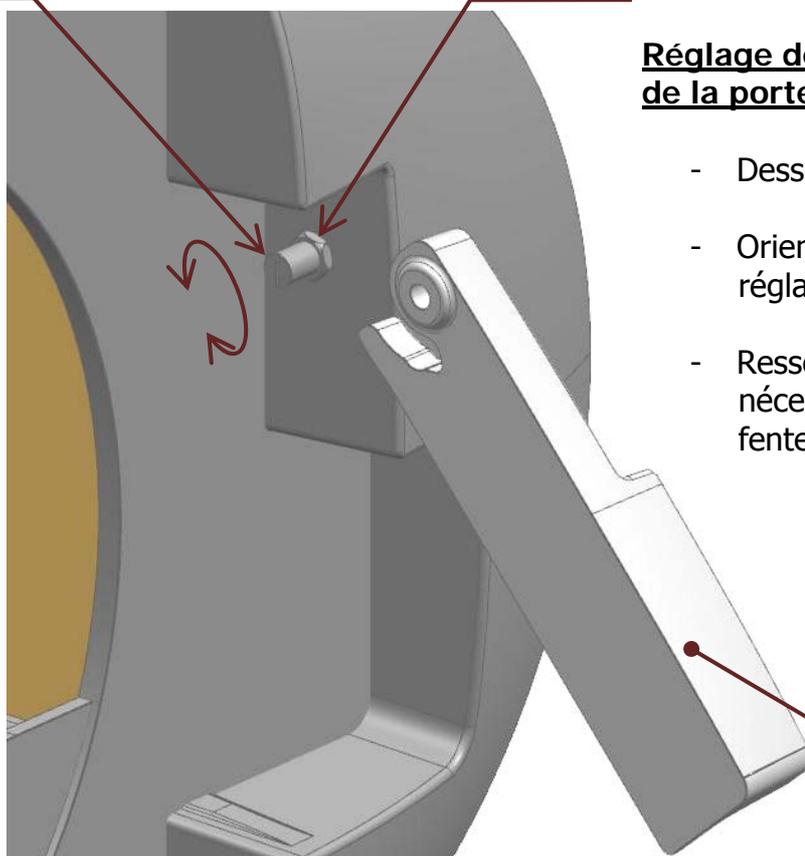
NOTA :

- La durée du ralenti va dépendre du bois utilisé et du tirage. Ne pas charger plus de 25cm de hauteur de combustible.

RÉGLAGE DE L'EXCENTRIQUE DE LA PORTE

Excentrique

Contre écrou



Réglage de la pression de fermeture de la porte :

- Desserrer le contre-écrou
- Orienter l'excentrique pour obtenir le réglage voulu.
- Resserrer le contre écrou. (outillage nécessaire : tournevis pour vis à fente, clé plate de 13).

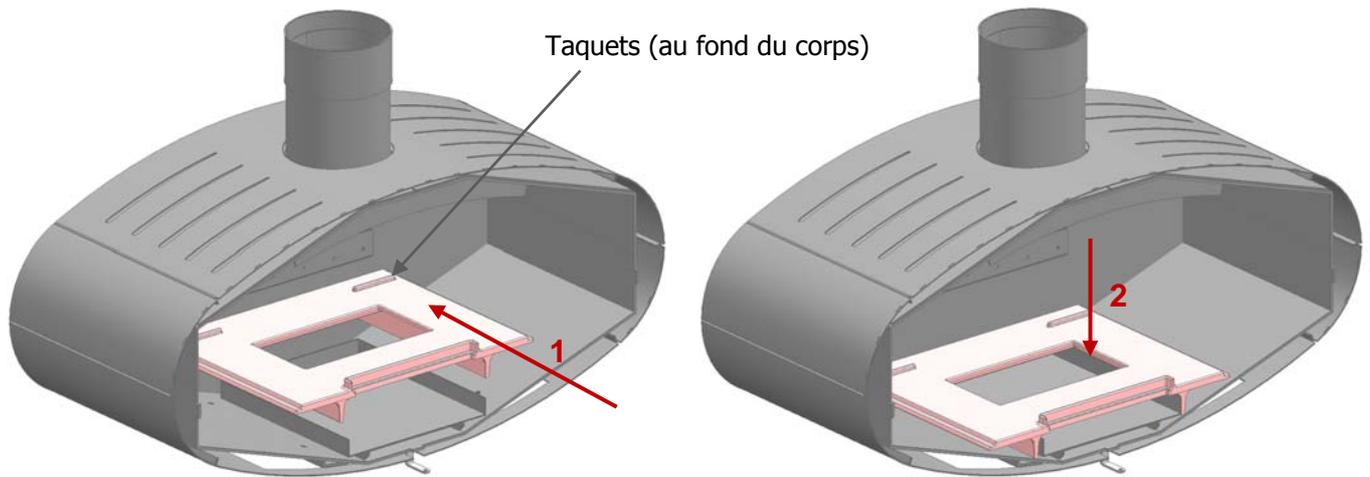
Poignée de manœuvre

Porte non représentée pour une plus grande visibilité.

MISE EN PLACE DE LA SOLE FOYERE

Mise en place de la sole foyère centrale (réf. 6804) :

Vue avant en coupe

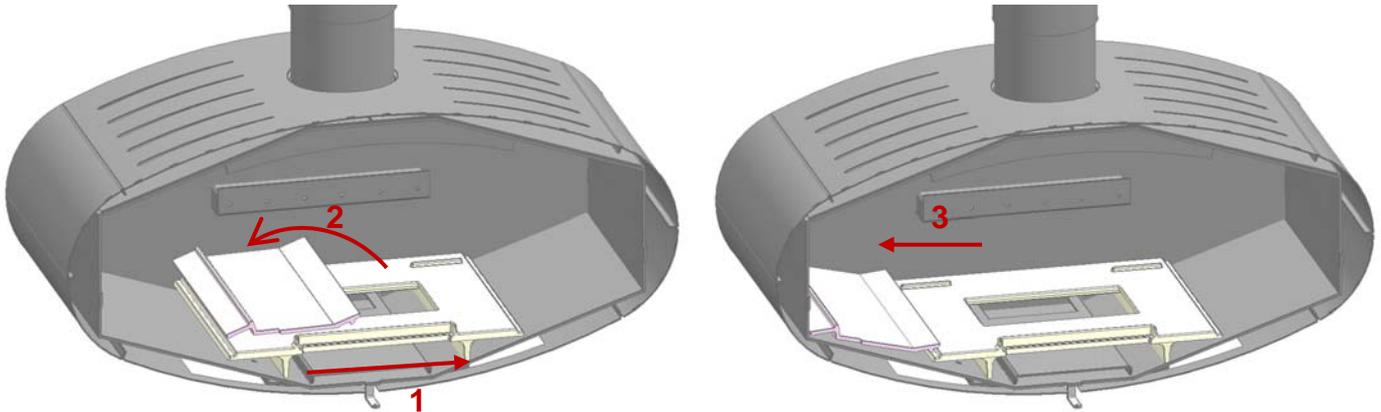


1 : Insérer la sole foyère dans la chambre de combustion

2 : Poser la sole foyère sur le corps

Mise en place de la sole foyère gauche (réf. 6805 G) :

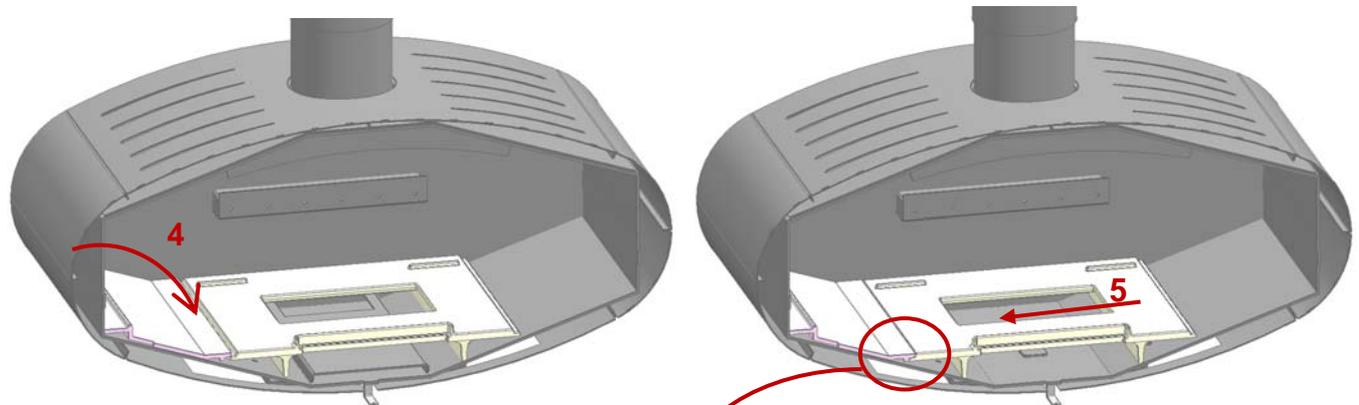
Vue avant en coupe



1 : Décaler la sole foyère centrale sur la droite

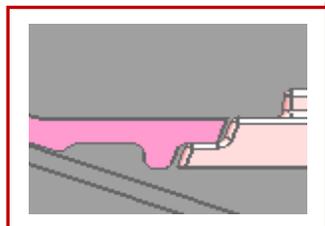
2 : Insérer la sole foyère gauche dans le corps
Faire pivoter la sole foyère

3 : Faire glisser la sole foyère gauche sur le fond
jusqu'à venir en butée sur le côté du corps.



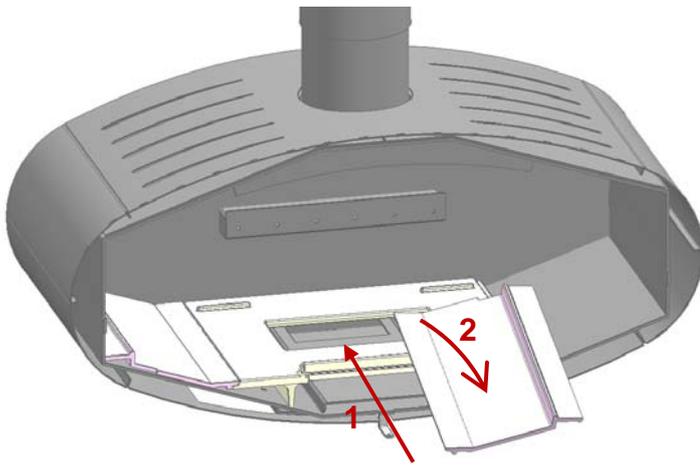
4 : Faire pivoter la sole foyère gauche et poser la sur
la sole foyère centrale

5 : Replacer la sole foyère centrale sur la gauche

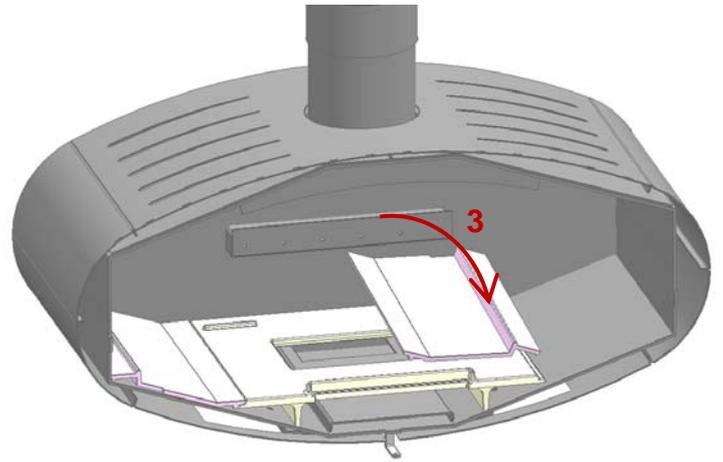


Mise en place de la sole foyère droite (réf. 6805 D) :

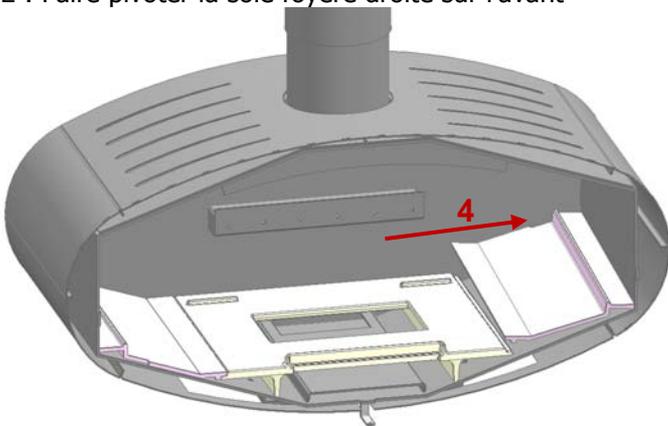
Vue avant en coupe



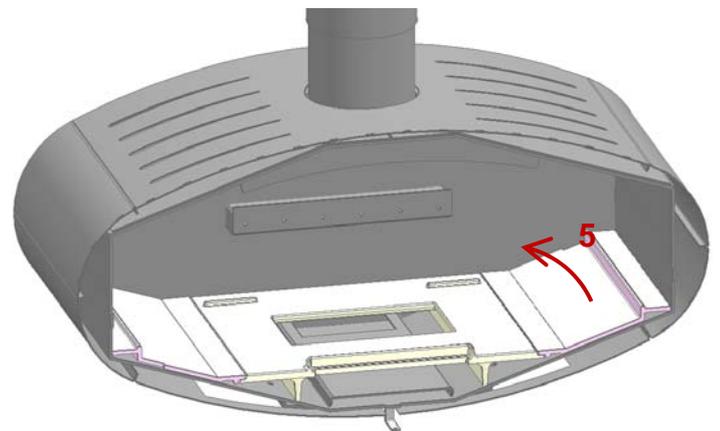
- 1 : Insérer la sole foyère droite dans le corps
- 2 : Faire pivoter la sole foyère droite sur l'avant



- 3 : Faire pivoter la sole foyère sur la droite

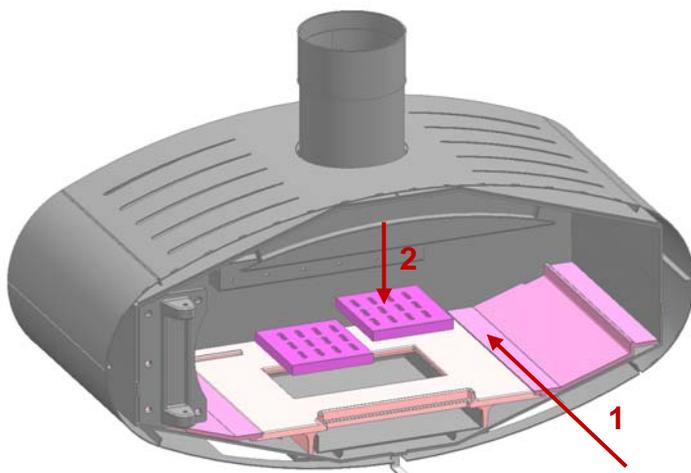


- 4 : Décaler la sole foyère gauche contre le coté du corps.

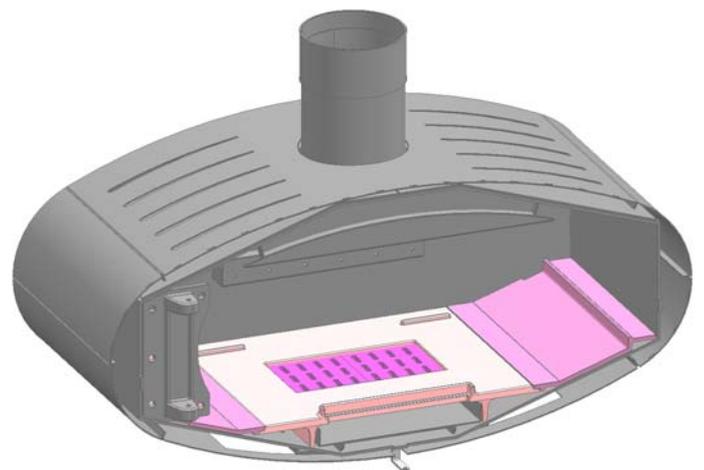


- 5 : Faire pivoter la sole foyère droite et poser la sur la sole foyère centrale.

Mise en place des grilles foyères (réf. 4023) :

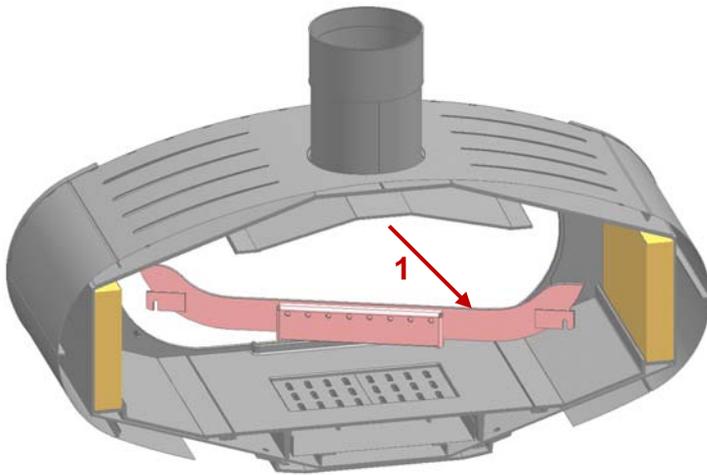


- 1 : Insérer les grilles foyères dans la chambre de combustion
- 2 : Poser les sur la sole foyère centrale à l'endroit prévup

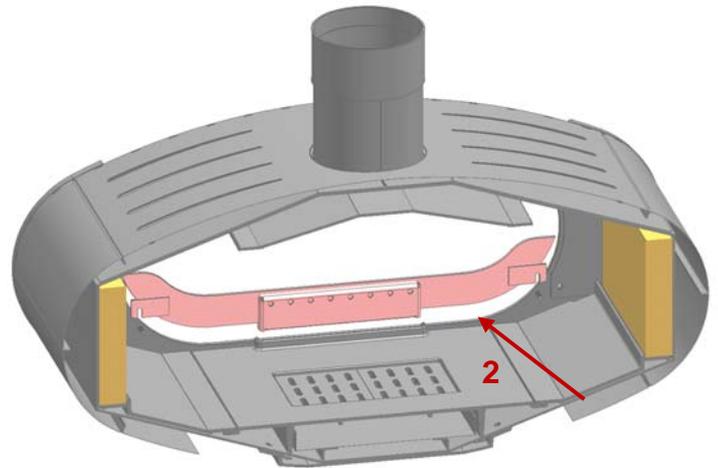


MISE EN PLACE DU CHENET

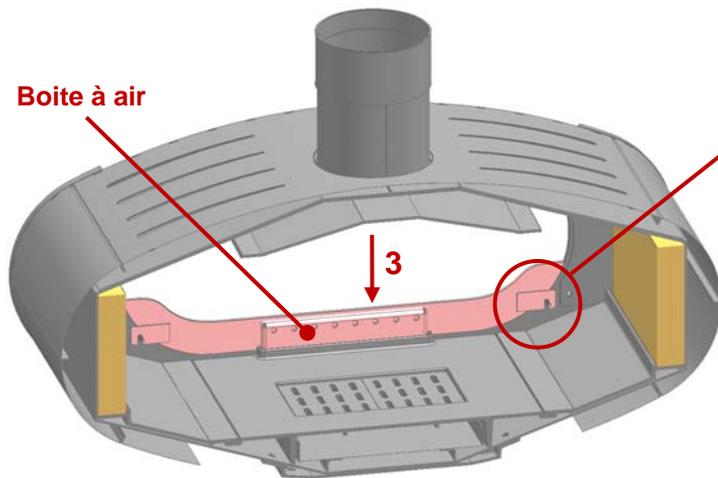
Vue arrière en coupe



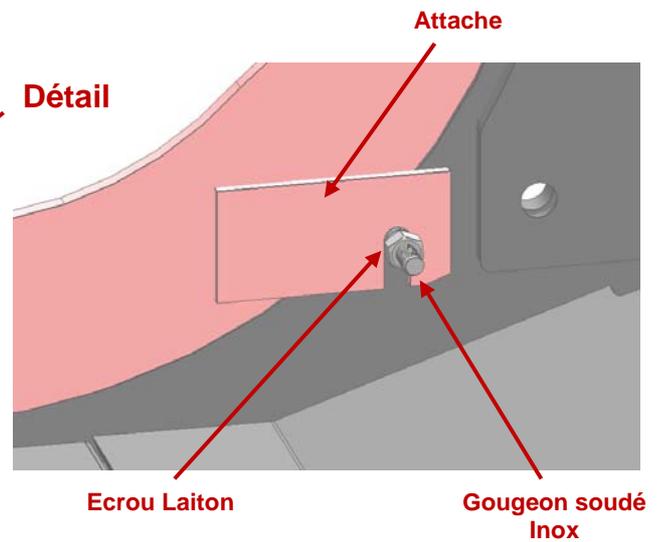
1 : Insérer le chenet (réf. 6811) en biais dans la chambre de combustion.



2 : Poser les attaches contre le corps du poêle.

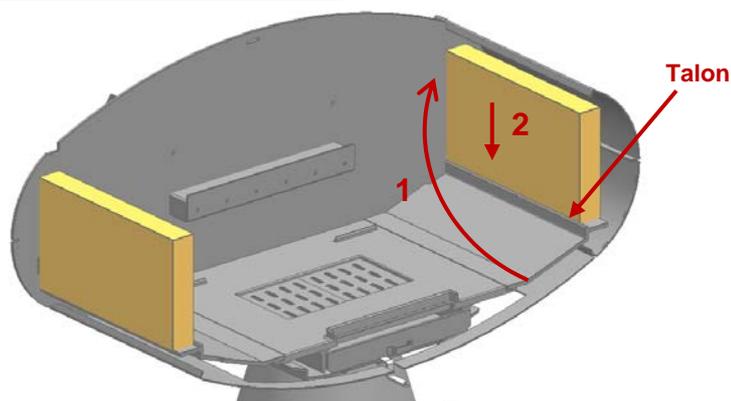


3 : Glisser les fentes dans les gougeons inox et serrer les écrous laiton.
4 : Vérifier l'étanchéité au mineau de la boite à air.

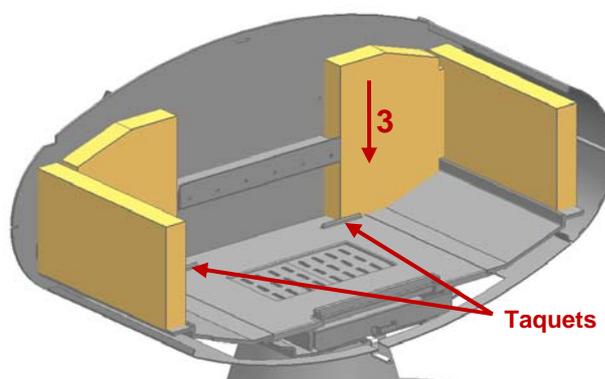


Ne pas tenir compte du modèle représenté

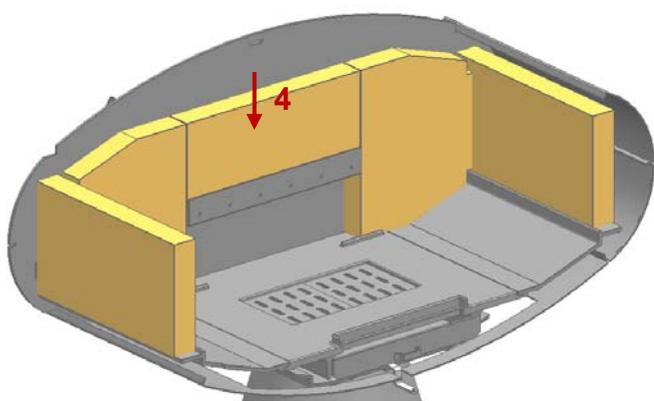
MISE EN PLACE DES CHAMOTTES



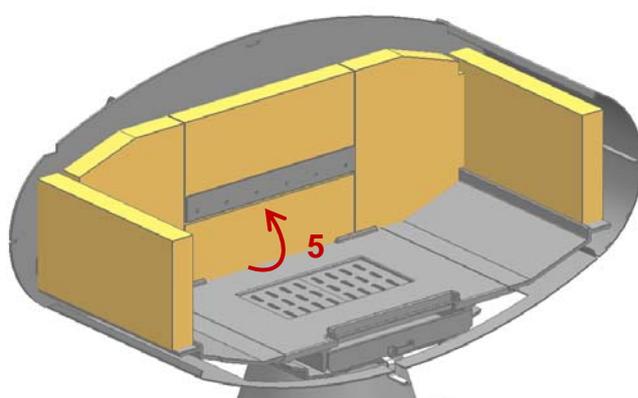
- 1 : Insérer les chamottes latérales (réf. 6817) dans la chambre de combustion.
- 2 : Poser la chamotte sur les soles foyères latérales (derrière les talons).



- 3 : Positionner les chamottes de fond latérales (réf. 6816) derrière les taquets.

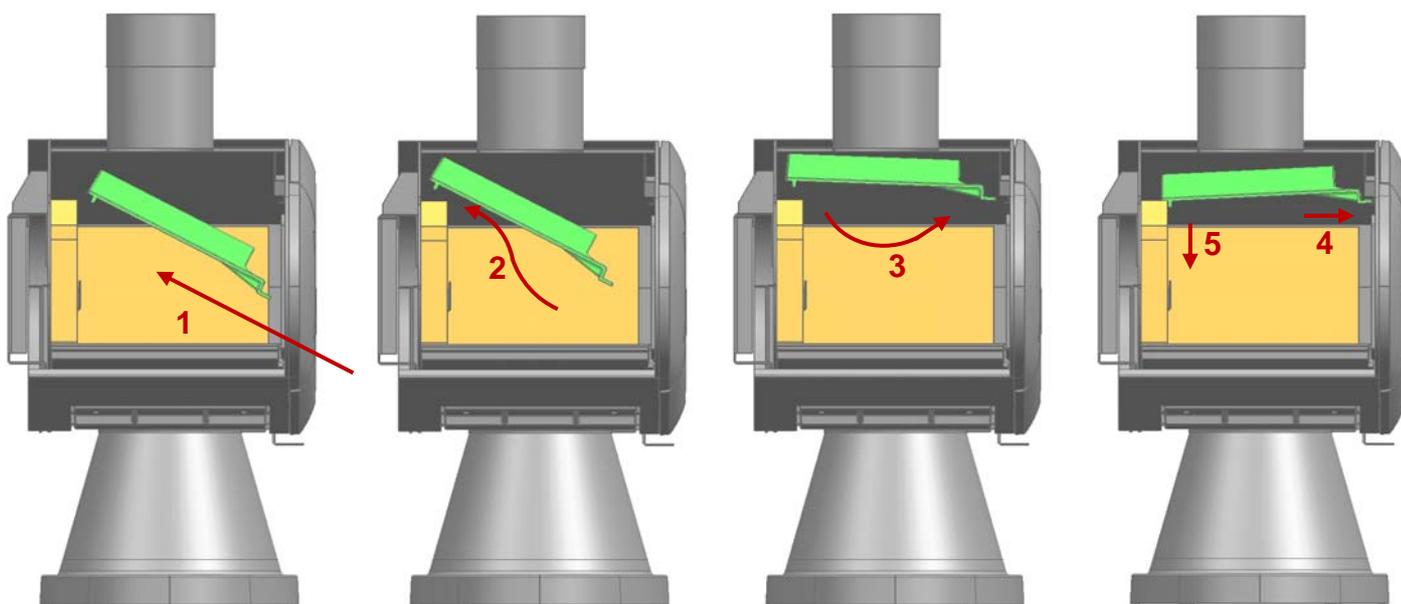


- 4 : Glisser la chamotte de fond supérieure sur la boîte d'arrivée d'air secondaire (dim. 420x165x50) (réf. 6815).



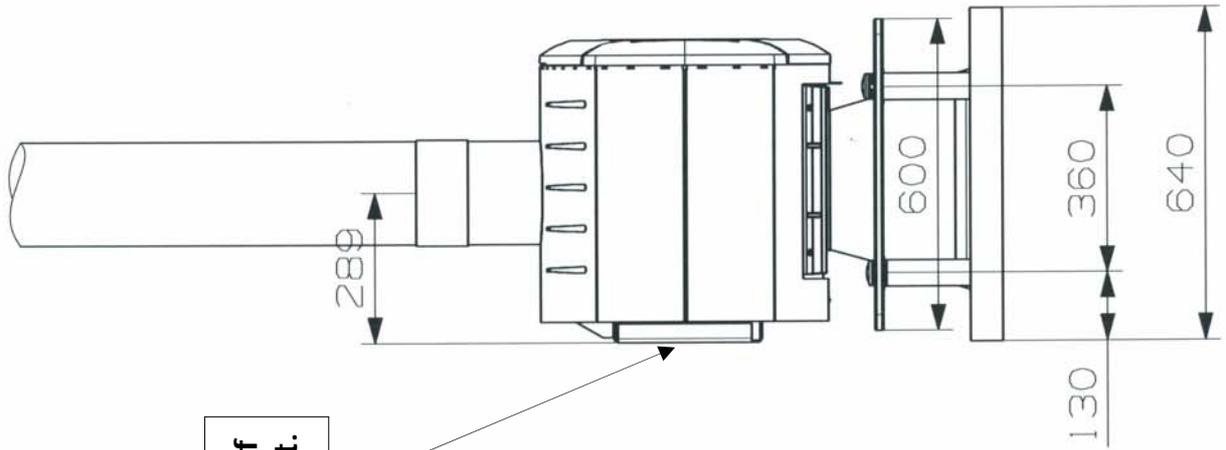
- 5 : Glisser la chamotte de fond inférieure derrière les taquets puis pivoter la chamotte contre le corps (dim. 420x130x50) (réf. 6828).

MISE EN PLACE DU DEFLECTEUR

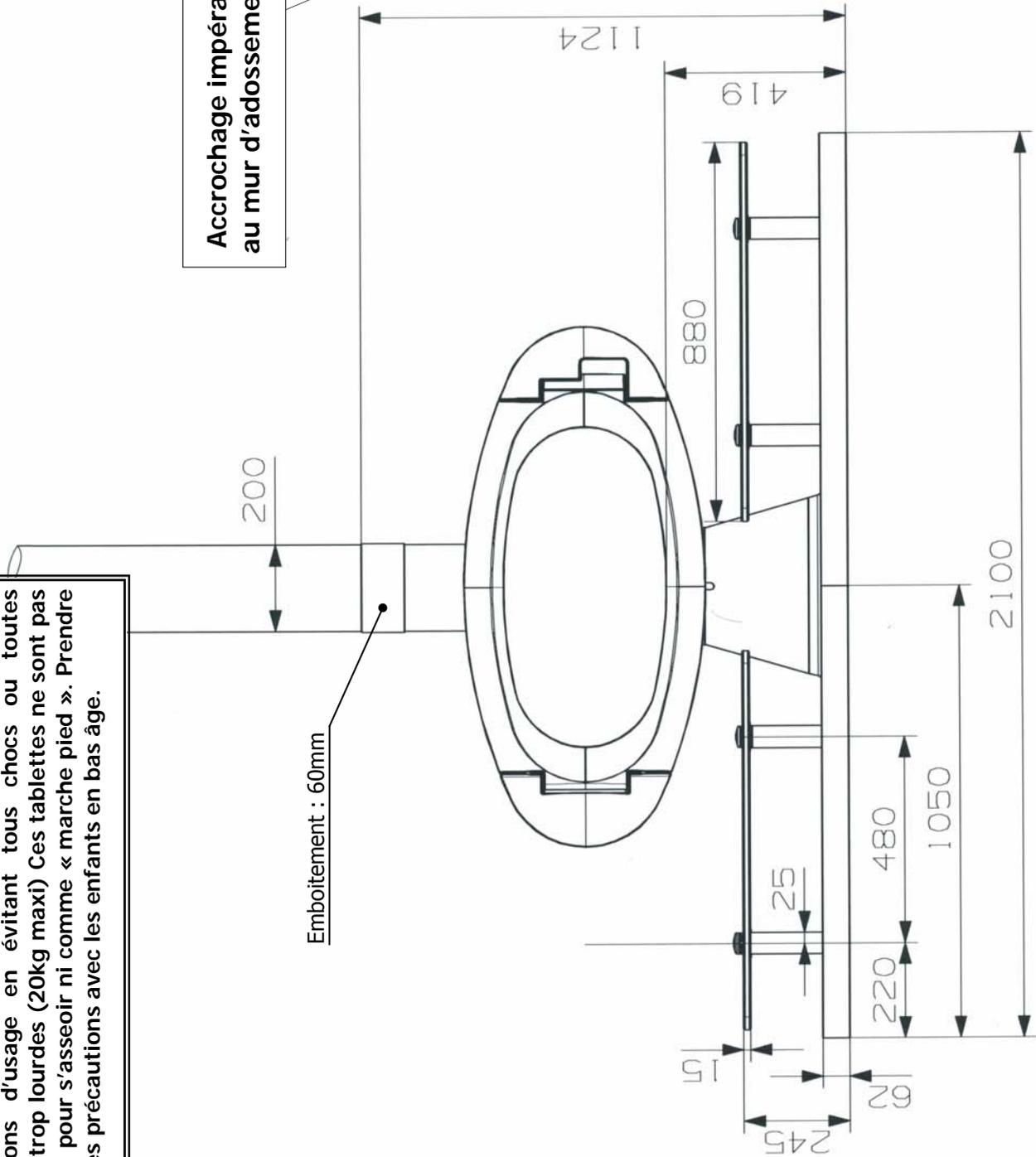


- 1 : Insérer le déflecteur (réf. 6806) à l'intérieur de la chambre de combustion.
- 2 : Passer le déflecteur au dessus de la chamotte de fond.
- 3 : Faire pivoter le déflecteur.
- 4 : Positionner le déflecteur sur la tôle pliée (bavette anti-refoulement) se trouvant sur la partie avant-haute de l'appareil.
- 5 : Faire reposer le déflecteur sur les chamottes de fonds.

DIMENSIONS DU POELE BEZIERS



Accrochage impératif
au mur d'adossement.



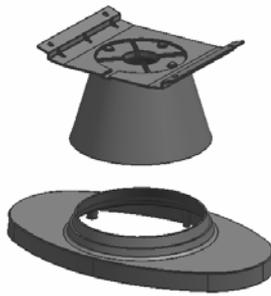
Emboitement : 60mm

Les tablettes sont réalisées en verre trempé, néanmoins elles ne sont prévues que pour y poser des bibelots ou des éléments insensibles à la chaleur. Prendre toutes les précautions d'usage en évitant tous chocs ou toutes charges trop lourdes (20kg maxi) Ces tablettes ne sont pas prévues pour s'asseoir ni comme « marche pied ». Prendre toutes les précautions avec les enfants en bas âge.

MONTAGE DU POELE BEZIERS



1 : Rentrer les pieds réglables du socle au maximum.

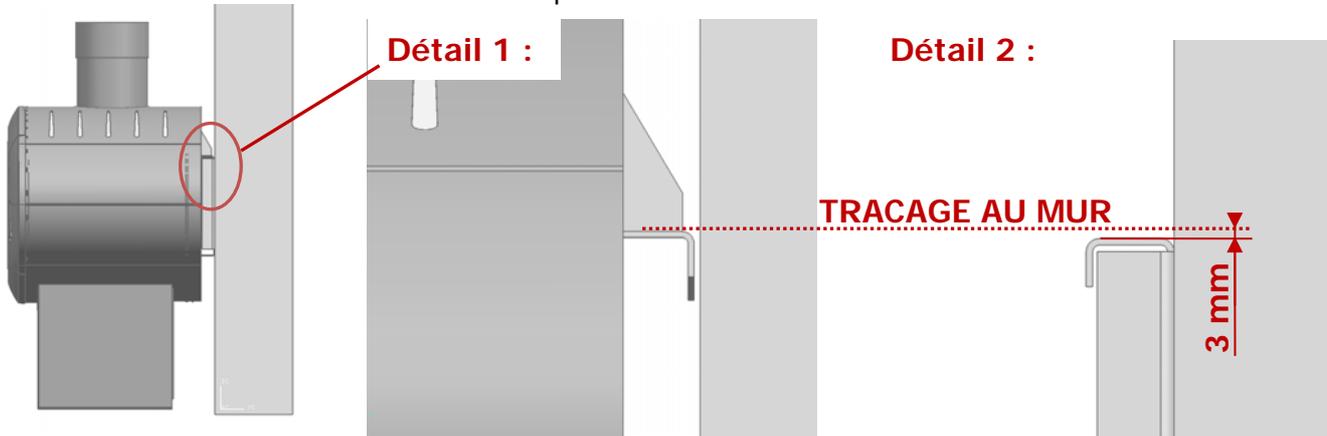


2 : Fixer le berceau (livré sur la chambre de combustion) sur la partie conique en fonte, puis poser l'ensemble sur la base du pied.



3 : Fixer la chambre de combustion au socle par l'intérieur de cet dernière.

4 : Glisser l'ensemble contre le mur et tracer la position de l'accroche sur le mur.



Enlever l'ensemble et fixer le support mural 3mm en dessous de la position déterminée précédemment (voir également la page 6)

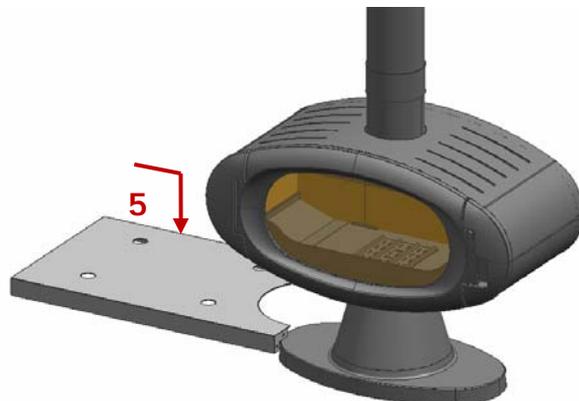
Rehausser les pieds réglables du socle de 2 à 3 mm (pour ne pas contraindre l'attache murale).

Insérer le foyer dans l'accroche murale. (*Faire attention à ne pas plier la tirette de registre*).

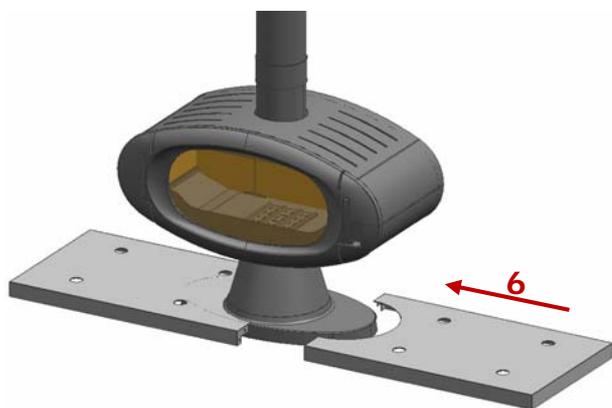
IMPORTANT : Le poids du foyer est supporté uniquement par le socle. Le support mural n'est là que pour empêcher un éventuel basculement.



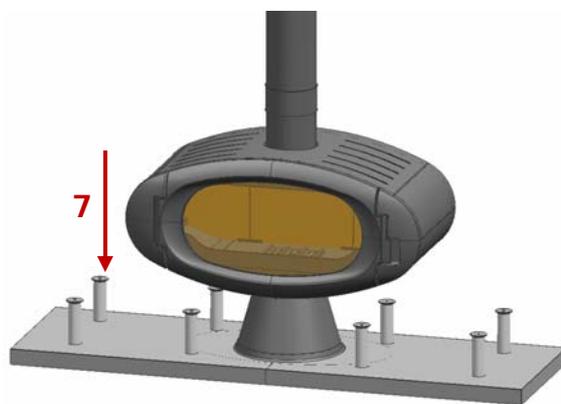
Raccorder la chambre de combustion suivant les normes en vigueur dans le pays



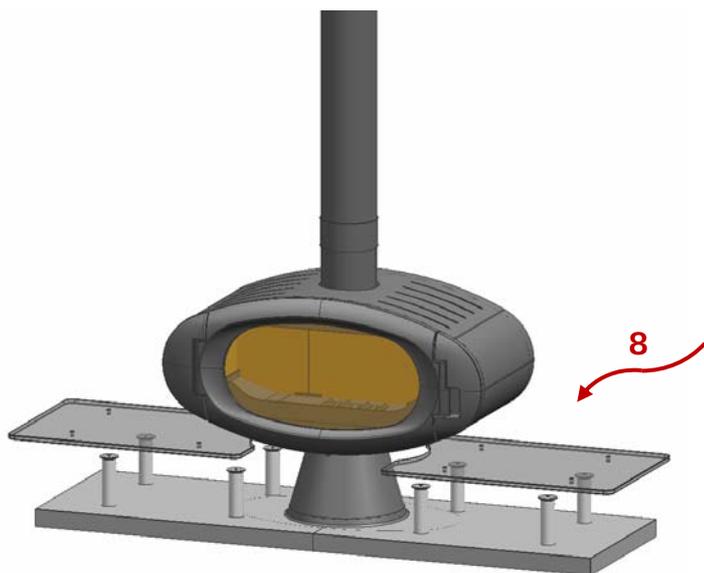
5 : Poser le socle en inox sur le sol.



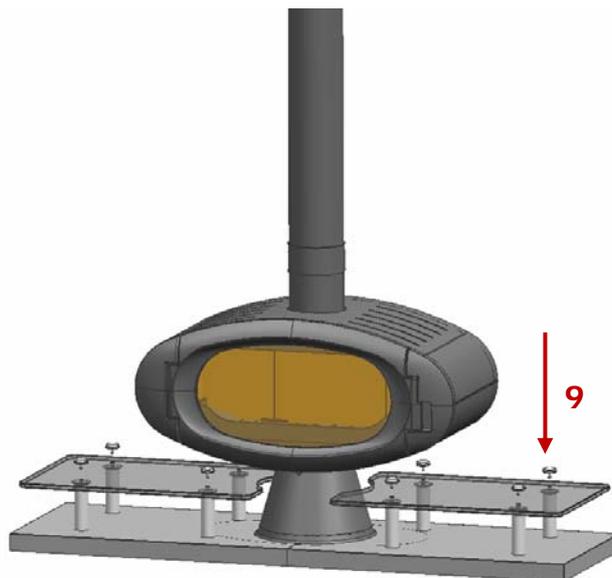
6 : Clipser les deux partie du socle inox ensemble.



7 : Insérer les pieds en inox dans les trous, la hauteur peut être régler à l'aide des pieds vérins.



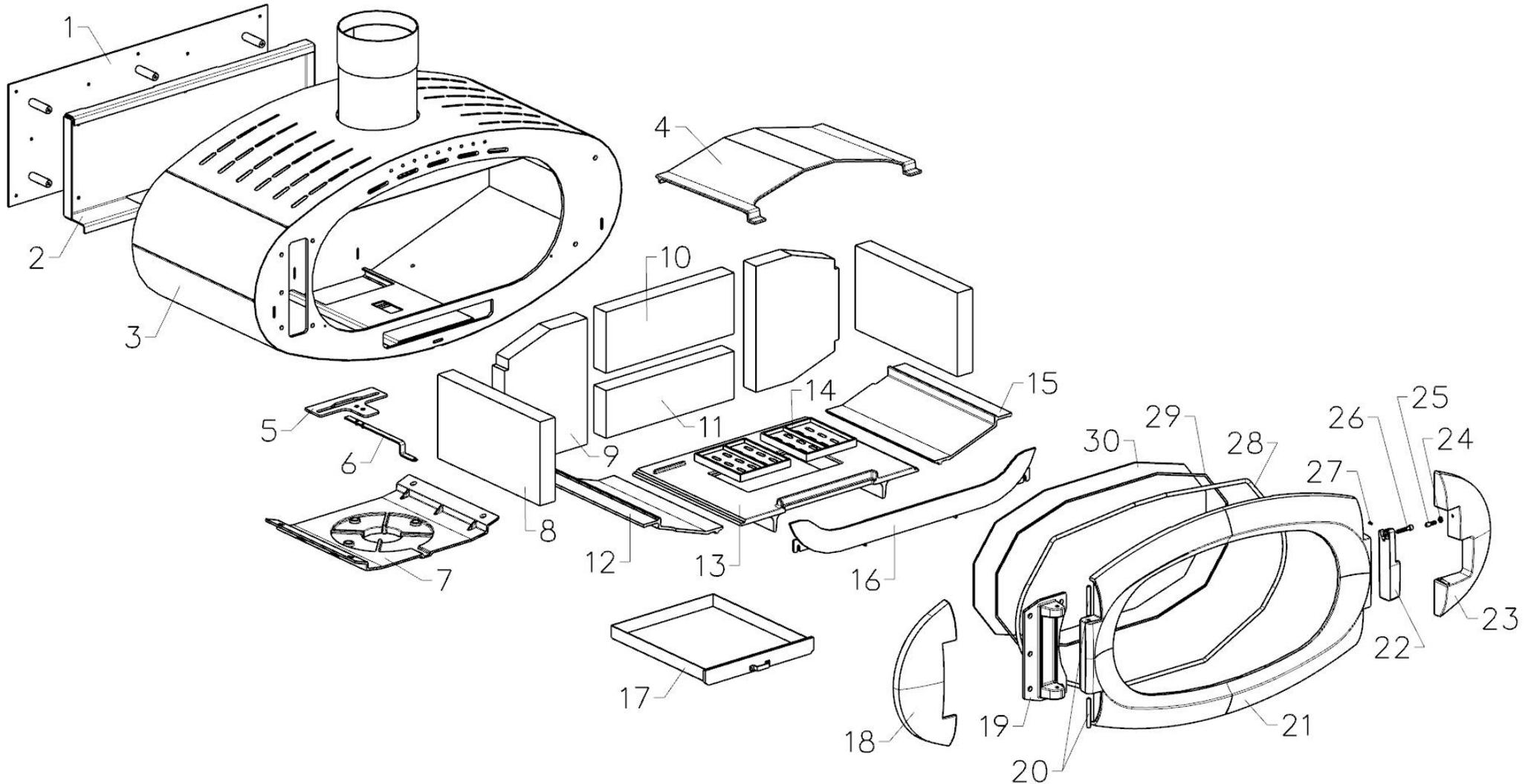
8 : Poser le verre sur les pieds en Inox



9 : Visser les vis en Inox sur les pieds.

La plaquette signalétique se situe sur le coté de l'habillage en inox

ÉCLATÉE DE LA CHAMBRE DE COMBUSTION



N°	Désignation	Code	N°	Désignation	Code	N°	Désignation	Code
1	Platine support mural	6810	11	Chamotte fond inférieur*	6828	21	Porte	6801
2	Support mural	6809	12	Coté gauche sole foyère*	6805 G	22	Poignée*	6807
3	Corps	6808	13	Sole foyère centrale*	6804	23	Enjoliveur droit de façade	6803
4	Défecteur*	6806	14	Grille sole foyère*	4023	24	Ecrou M8 bas*	-
5	Registre*	6812	15	Coté droit sole foyère*	6805 D	25	Excentrique*	6307
6	Tirette commande de registre*	6813	16	Chenet*	6811	26	Vis tête cylindrique 6 pans creux M8-40*	-
7	Support de pied (seulement avec pied fonte)	6820	17	Cendrier*	6814	28	Joint rond Ø12*	-
8	Chamotte latérale*	6817	18	Enjoliveur gauche de façade	6802	29	Joint de vitre plat 8 x 1*	-
9	Chamotte fond latéral*	6816	19	Articulation	6800	30	Vitre*	6819
10	Chamotte fond supérieur*	6815	20	Goupilles cannelées	6829			

* Pièces d'usure

GARANTIE CONTRACTUELLE GODIN

Tous nos appareils bénéficient d'une garantie de 2 ans (sauf insert bois – foyer fermés bois) contre tout défaut à compter de leur date de vente aux utilisateurs, dans les limites du respect des conditions d'installation, d'utilisation, et d'entretien spécifiées sur la notice livrée avec l'appareil.

A l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes pouvant subir des déformations suite à des phénomènes d'usure qui sont garanties 1 an en échange standard, telles que :

- les plaques décor, les plaques de cotés, les grilles et soles foyères,
- les déflecteurs, les chicanes, les clapets, les chenets, le cendrier,
- les briques réfractaires,
- les mécanismes d'articulation, (Charnières de porte four des cuisinières, poignées, Etc.)
- les ventilateurs, les thermostats de surchauffe de nos appareils équipés d'une soufflerie,
- les organes de contrôle de températures, thermostats de four, résistances, ventilateurs chaleur tournante des cuisinières gaz électricité,
- les brûleurs, les catalyseurs, les anneaux de brûleur des appareils fioul,
- les bouilleurs des cuisincentrales bois charbon.

Nos appareils sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre appareil.

Certaines pièces bénéficient d'une garantie de durée supérieure :

3 ans sur les corps de chauffe en fonte ou en acier de nos chaudières de chauffage central.

Les inserts bois (foyers fermés bois) bénéficient d'une garantie de 5 ans (Corps de chauffe de l'appareil uniquement, à l'exclusion des pièces en contact direct avec les températures importantes et soumises à usure énumérées ci-dessus qui sont garanties 1 an).

Notre garantie se limite à l'échange de l'élément reconnu défectueux par notre service après vente. Elle exclut toute indemnité, dommages et intérêts, frais de main d'œuvre et transport.

Au cas où la réparation ou l'échange s'avérerait trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil, appartient seule au service après vente.

Ne sont pas couverts par la garantie : LES VITRES DE NOS APPAREILS

En effet, en ce qui concerne les vitres vitrocéramiques, ces dernières peuvent résister à des chocs thermiques de l'ordre de 750°. Les éventuelles casses ne pouvant provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation ou de sa manutention, ces dernières ne pouvant être échangées dans le cadre de garantie.

De même que les joints qui sont considérés comme pièces d'usure sont exclus de la garantie.

La garantie ne prendra pas effet lorsque :

- Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui préconisé dans nos notices.
- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs (refoulement de cheminée, effets d'orages, humidité, pression ou dépression non conforme, choc thermique, etc.) ;
- Les anomalies, détériorations ou accidents provenant de chute, choc, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur ;
- L'utilisation ou usage anormal de l'appareil dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit ; c'est le cas par exemple du non respect de nos notices techniques (mauvais raccordement électrique, fonctionnement à sec d'une chaudière, etc.)
- Toutes modifications, toutes transformations ou toutes interventions effectuées par un personnel ou une entreprise non agréées par la S.A. GODIN ou réalisées par des pièces de rechanges non d'origine ou non agréées par le constructeur ;

L'installation, le montage, les frais de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie n'incombent pas à la S.A. GODIN.

En conséquence, la S.A. GODIN ne peut tenu être responsable des dégâts matériels ou des accidents de personnes, consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires (par exemple, absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage de cheminée, etc.).

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos appareils. Toutes les dimensions et caractéristiques annoncées sont sujettes à variation en fonction des impératifs techniques.

En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir obligatoirement d'une copie de la facture, du bon de garantie comportant les références de l'appareil, le cachet du revendeur, la date de mise en service de l'appareil, et de contacter votre revendeur pour toute réclamation.

Chaudières – Cuisinières – Appareils de chauffage – Fonderie
GODIN S.A. – 532, rue Sadi Carnot – 02120 GUISE – France

Nous vous rappelons que le Service Après Vente doit être assuré par le revendeur, ou l'installateur, responsable sur place, que nous ne traitons pas directement avec les particuliers.

Tout client particulier s'adressant directement à notre société, sera renvoyé automatiquement chez son revendeur, et devra s'adresser auprès de lui, pour tout problème de Service Après Vente ou commercial.

FICHE DE CONTRÔLE

<p><u>Nom et adresse du distributeur</u></p> <p><u>Tél :</u></p>	<p style="text-align: center;"><u>BÉNÉFICIAIRE DE LA GARANTIE :</u></p> <p style="text-align: center;"><u>ADRESSE :</u></p> <p><u>Tél. :</u></p> <p><u>Date de mise à disposition :</u> <u>Date d'installation :</u></p> <p><u>Le :</u> <u>à :</u></p> <p><u>Signature :</u></p>											
<u>LIBELLÉ DES PIÈCES À REMPLACER</u>												
<u>Désignation :</u>	<u>Référence :</u>	<u>Observations :</u>										
<p style="text-align: center;"><u>Certificat de contrôle :</u></p> <p><u>Type d'Appareil :</u></p> <p><u>Version :</u></p> <p><u>Contrôleur :</u></p>	<p style="text-align: center;"><u>FICHE DE CONTRÔLE</u></p> <p><u>Vérification du corps de chauffe (aspect et étanchéité)</u></p> <p><u>Vérification pièces amovibles</u></p> <p><u>Vérification fermeture porte(s)</u></p> <p><u>Vérification des registres allumage</u></p> <p><u>Présence plaque signalétique</u></p> <p><u>Présence notice / bon de garantie / fascicule « à l'emporté »</u></p>	<table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr><td style="height: 20px;"> </td></tr> </table>										
<p><u>N° de Plaque Signalétique :</u></p> <p><u>N° de Garantie :</u></p>	<p><u>Présence cendrier</u></p> <p><u>Présence buse départ</u></p> <p><u>Présence main froide</u></p> <p><u>Présence étiquette mise en garde</u></p>											
GODIN S.A. - 532 RUE SADI CARNOT - 02120 GUISE		<p>Date création du document : 03/02/2009</p> <p>Révision : .././..</p>										